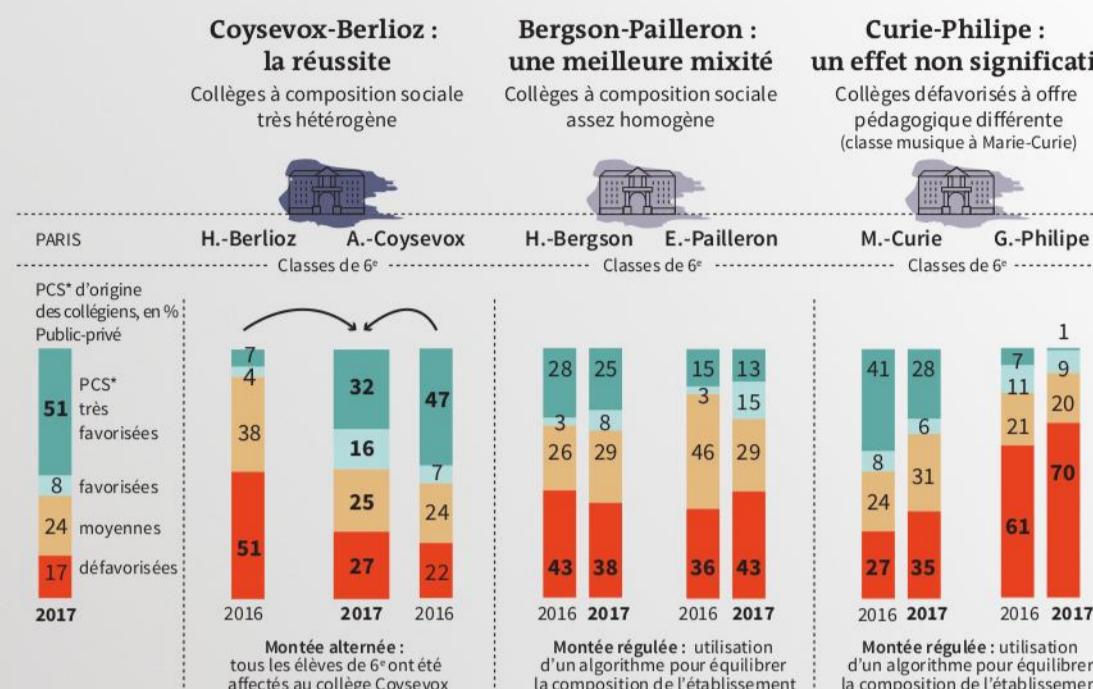


Des résultats visibles sur la mixité



Une « fuite » vers le privé partiellement enrayerée



Berlioz-Coysevox
Le regroupement de tous les élèves de 6^e dans un seul collège a freiné la fuite des familles vers le privé et permis de retrouver une mixité sociale proche de celle du secteur. Tous les 6^e ayant été regroupés en 2017-2018 dans l'établissement historiquement plus favorisé (Coysevox), il faudra suivre de près les résultats de 2018-2019, année où tous les 6^e sont affectés dans l'autre collège (Berlioz).

Bergson-Pailleron
L'expérimentation a permis une progression du nombre d'élèves issus des classes favorisées et très favorisées au collège Pailleron, qui s'explique notamment par la baisse de l'évitement vers le privé. Alors que ces deux établissements subissaient une perte d'élèves, les effectifs de 6^e en 2017 ont augmenté de 24 %.

Curie-Philippe
L'expérimentation n'a pas permis de retrouver une meilleure mixité entre les deux collèges. Le collège Marie-Curie a continué d'attirer les ménages aisés en raison de la présence d'une classe musicale. Par ailleurs, à la rentrée 2017, 37 % des élèves affectés à l'un ou l'autre des deux collèges ne s'y sont pas inscrits en septembre et ont pour la plupart rejoint un collège privé.

des quartiers. Pour que les projets réussissent, l'accompagnement pédagogique, l'attribution de plus de moyens et le renforcement de l'offre pédagogique sont indispensables. Évaluer scientifiquement les expérimentations participe aussi de ce mouvement de réassurance de l'opinion. L'enjeu est bien de réussir à convaincre les familles que la mixité ne pénalise pas la scolarité de leurs enfants.

Parce qu'on peut, scientifiquement, affirmer que la mixité bénéficie à tous ?

Ce que l'on sait, c'est que la concentration des difficultés scolaires et sociales dans les mêmes établissements pénalise fortement la réussite et l'insertion des élèves défavorisés. A condition de respecter un certain équilibre, les résultats scolaires des enfants d'origine favorisée ne sont pas significativement affectés. Là où la mixité peut jouer positivement, c'est dans l'acquisition des compétences sociales, l'acceptation d'autrui, l'estime de soi – autant de dimensions qui pèsent, aussi, sur la réussite à plus long terme de nos enfants.

En 2016, l'économiste Thomas Piketty avait dénoncé dans « Le Monde » les « sommets inacceptables » atteints par la ségrégation dans les collèges, notamment à Paris. Quels en sont les ressorts ?

Sur un territoire relativement étroit, Paris concentre une population socialement diverse et une offre scolaire très abondante. Dans ce contexte, deux facteurs explicatifs jouent. D'abord une très forte ségrégation résidentielle, qui se manifeste partout, y compris à l'intérieur des établissements. L'exemple le plus parlant se trouve dans le 18^e arrondissement où, à 300 mètres d'écart, de part et d'autre du boulevard Barbès, un collège accueille 15 % de jeunes défavorisés – son recrutement se fait du côté de la butte Montmartre –; l'autre, qui recrute dans la Goutte-d'Or, près de 60 %. Or cette situation n'est pas une exception à Paris. Ce facteur résidentiel, à lui seul, suffit à expliquer la moitié de la ségrégation observée dans les collèges de la capitale.

L'autre moitié tient à l'évitement du public: une famille favorisée sur deux scolarise à Paris ses enfants dans le privé. L'enseignement catholique ne prend en charge que 3 % d'enfants défavorisés, quand les collèges pu-

blics en accueillent 24 %. A titre de comparaison, une ville comme New York, que l'on dit pourtant fortement ségrégée, ne dépasse pas 15 %. C'est dire la responsabilité éminente du privé dans l'ampleur du phénomène.

Une caractéristique française ?

Comparer les catégories sociales d'un pays à un autre est compliqué. Mais grâce à l'enquête PISA [qui évalue les compétences des élèves de 15 ans dans 72 pays], on dispose d'éléments empiriques indiquant que la France se situe parmi les pays dans lesquels la mixité est la plus faible. Elle n'est dépassée que par le Mexique, la Hongrie et le Chili.

Tant que le privé recrute selon ses propres règles, peut-on faire avancer ce chantier ?

Il n'y a pas d'obstacle technique à ce que des collèges privés intègrent les secteurs multicolleges. Une option pour les impliquer davantage consisterait à moduler les dotations de fonctionnement des établissements privés en fonction de leur composition sociale. En clair, donner plus à ceux qui font un effort pour rendre leur recrutement plus mixte – à l'image de ce qui est prévu, en 2019, dans une expérimentation menée en Haute-Garonne.

S'il défend des mesures sociales – dédoublements de classes en CP et CE1, prime aux enseignants en REP + –, le ministre de l'éducation s'est peu exprimé sur les questions de carte scolaire et de mixité. Percevez-vous une inflexion politique ?

La mixité avait été érigée en priorité par Najat Vallaud-Belkacem. Durant cette première année du quinquennat d'Emmanuel Macron, l'enjeu semble être passé au second plan du discours. Cette rentrée pourrait cependant marquer une inflexion, puisque M. Blanquer a récemment déclaré envisager une extension des expériences de mixité sociale « si les conditions sont réunies ». On ne pourra pas résoudre les problèmes posés par les ghettos scolaires uniquement en agissant sur l'offre éducative: planter des options – le latin, le grec, la musique – ne suffira pas pour désenclaver ces collèges. Il est indispensable de s'appuyer sur d'autres leviers, en particulier les règles d'affectation des élèves. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MATTEA BATTAGLIA

De nouveaux projets à l'étude pour 2019

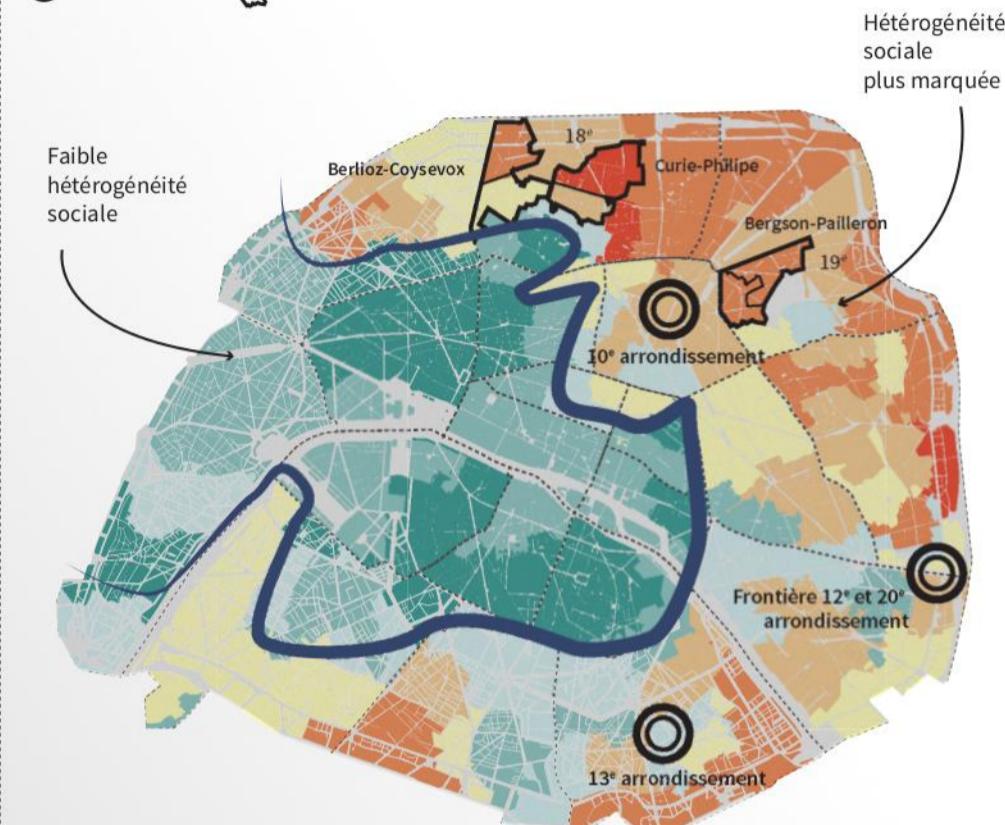
Après une « année blanche » en 2018, de nouveaux projets de secteurs sont à l'étude pour 2019-2020

PROPORTION D'ÉLÈVES ISSUS DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIALES (PCS*) DÉFAVORISÉES, EN 2017-2018, EN %

moins de 11 de 11 à 15 de 15 à 20 de 20 à 30 de 30 à 40 de 40 à 50 de 50 à 63

Projet à l'étude

Expérimentation menée en 2017-2018



17 % des collégiens parisiens sont issus des catégories sociales défavorisées. Ils sont concentrés essentiellement dans le nord et l'est de la capitale, conduisant à l'apparition d'établissements ghettos sans aucune mixité.

*LES PCS

Les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) permettent de mesurer l'origine sociale des élèves: la base élèves de l'académie de Paris recense la PCS du responsable légal.

Catégories « très favorisées » : cadres, chefs d'entreprise, professions intellectuelles et professions libérales

Catégories favorisées : professions intermédiaires

Catégories moyennes : artisans, commerçants et employés

Catégories défavorisées : ouvriers et personnes sans activité professionnelle

A l'échelle nationale, une cinquantaine d'expérimentations

Le ministère de l'éducation assure poursuivre l'élan en faveur de la mixité, amorcé par la gauche. Sur le terrain, les effets font débat

Paris ne veut plus être la capitale de la ségrégation sociale et scolaire. Ses autorités de tutelle – municipales et éducatives – devaient le rappeler lors de la première réunion de l'Observatoire de la mixité sociale et de la réussite éducative, jeudi 6 septembre. L'instance a été créée cet hiver pour débattre des projets d'expérimentation lancés il y a un an pour que les petits Parisiens, les collégiens notamment, trouvent en l'école un lieu où se mêlent, quand tout ou presque (revenus, habitat, codes...) les sépare.

L'occasion de rendre compte des « résultats concluants » d'ores et déjà obtenus en changeant les modèles d'affectation dans six collèges du nord de la capitale – « résultats qui ont parfois largement dépassé nos espérances », confiait-on dans l'entourage de la maire (PS) Anne Hidalgo, la veille de cette réunion. Toucher 600 à 700 collégiens sur un total de plus de 80 000, « c'est peu », soufflent les enseignants. « C'est déjà ça », fait-on valoir à la Mairie et au recteur, en évoquant une « possible montée en puissance », non pas cette année, mais en 2019-2020.

Paris n'est pas la seule académie qui tente de relever le pari de la mixité. Dans le sillage des attentats contre Charlie Hebdo, en 2015, une vingtaine de territoires pilotes, de Montpellier à Strasbourg en passant par Clichy (Seine-Saint-Denis), Redon (Ille-et-Vilaine), La Rochelle, Brest ou Nancy, s'étaient portés volontaires pour casser les ghettos scolaires, à l'appel de l'ex-ministre de l'éducation Najat Vallaud-Belkacem. A l'époque, cette dernière formulait, elle aussi, un pari: celui de ne pas imposer la mixité « d'en haut ». « Penser que l'on pourrait imposer la mixité sociale, en supprimant au passage une partie de la liberté de choix des parents, c'est entretenir une forme d'illusion qui aboutit à l'immobilisme », expliquait Mme Vallaud-Belkacem dans *Le Monde* en septembre 2016, en insistant sur la nécessaire « mobilisation des acteurs de terrain ».

Scepticisme

Deux années scolaires sont passées, et alors que la ségrégation et les inégalités demeurent des maux reconnus de l'école, les résultats de cette « mobilisation » demeurent difficiles à jurer, disent les syndicats. L'actuel locataire de la Rue de Grenelle s'est peu exprimé sur le sujet, sinon pour défendre l'impact d'une offre pédagogique diversifiée (avec le rétablissement des sections bilangues et de l'option latin par exemple) sur l'attractivité de certains collèges évités. Dans l'entourage de Jean-Michel Blanquer, on défend le « volontarisme actuel », en faisant état d'une cinquantaine d'expérimentations en cours.

Au sein de la communauté éducative, une forme de scepticisme s'exprime. « S'il y a un travail fait par l'institution, il est mené en toute discréption », glisse-t-on au SEUNSA. Le SNES-FSU, majoritaire, évoque des expérimentations qui « avancent » à Toulouse et à Nîmes, en sus de Paris. Mais à Rennes, Nantes, Strasbourg, Poitiers ou Nancy, « ça patine », estime sa porte-parole, Valérie Sipahimalani. « On ne peut aller de l'avant en concertation avec tous les acteurs engagés, observe cette syndicaliste. Sinon, on est face à une instrumentalisation administrative de la rhétorique de la mixité. On agite le beau principe uniquement pour gérer des flux d'élèves. »

Du côté des parents, l'effort de pédagogie reste à faire, relève Maria Melchior, porte-parole du collectif Collèges Paris Est, qui soutient les expérimentations parisiennes. « Comprendre les modèles de ces secteurs élargis, leurs fonctionnements, le recours aux algorithmes ne va pas de soi, témoigne cette élue FCPE. Mais dès lors qu'on donne de l'écho à la réalité, on parvient à dépasser les peurs et à démythifier les réputations d'établissements. » Une mesure des effets des expérimentations lancées à l'échelle nationale, sur la composition des collèges autant que sur les résultats scolaires des élèves, est promise à l'automne 2018. ■

MATTEA BATTAGLIA